

Un projet collectif dans Mercier-Est...

Un projet qui...

- S'insère dans une logique de développement social* et de lutte à la pauvreté;
- A un potentiel de mobilisation à long terme pour l'ensemble de la collectivité;
- Permettra de contribuer concrètement et durablement à l'atteinte de la priorité de quartier ciblé;
- A un potentiel d'évaluation; (contribue à pouvoir réorienter)
- Aura un effet levier et contribuera à changer la collectivité en profondeur.

Du choix du projet collectif émergera un ou des porteur(s) naturel(s).

Le porteur du projet collectif s'engage à :

- Répondre aux besoins exprimés collectivement au préalable tout en faisant évoluer le projet en cours de route;
- Faire une gestion transparente des ressources utilisées et d'en faire part aux membres du CDS.
- Travailler dans un esprit de collaboration le projet collectif avec les acteurs du milieu.

Les membres de SME s'engagent à :

- Promouvoir le projet collectif auprès de ses membres et partenaires;
- Contribuer à la hauteur de leurs moyens à son rayonnement et à sa réalisation.

***Le développement social (Selon le Conseil de la santé et du bien-être)**

Au sein des communautés et à l'échelle de la collectivité, le développement social met en place et renforce les conditions requises pour permettre;

- à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif;
- à la collectivité : de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale.